



Direction de la Communication

Communiqué

Lundi 8 juin 2020

Transport scolaire 2020-2021

Fais faire ton Pass !

Chaque jour, plus de 1900 écoliers, collégiens et lycéens se déplaçaient en bus sur notre territoire depuis la rentrée 2019.

Afin d'emprunter les services de transport de façon optimale, gratuite et prioritaire, les élèves doivent présenter leur carte de transport personnalisée. Pour des raisons logistiques, ils doivent impérativement posséder leur Pass scolaire.

La présentation de ce pass au chauffeur se fait à chaque montée en bus, permettant ainsi d'assurer la priorité à l'élève en cas de forte affluence, mais aussi de comptabiliser le nombre d'usagers et d'adapter ainsi le nombre de bus nécessaire en fonction de la demande.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet www.grand-villeneuvois.fr ou disponible sur demande à la Maison de la Mobilité. Il est à remettre **avant le 20 juillet 2020** avec un justificatif de domicile, la copie d'une pièce d'identité ou à défaut du livret de famille, une enveloppe affranchie à 1,60 € et deux photos d'identité.

Pour finaliser l'inscription, chaque dossier devra être déposé dans la boîte aux lettres ou envoyé par voie postale à la Maison de la Mobilité.

Pour rappel : depuis avril 2018, les transports Elios sont gratuits sur le Grand Villeneuvois pour favoriser la mobilité de tous les habitants du territoire.

Plus d'infos :

Maison de la mobilité

22 rue du Collège à Villeneuve-sur-Lot

Tel : 05 53 40 23 30

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

www.bus-elios.fr pour consulter les horaires des transports Elios et le plan des lignes.